

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI
01BP. 1091 Bobo-Dioulasso 01
Tél. (226) 20 98 06 35 / Fax (226) 20 98 25 77

PRESIDENCE



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

000135

Décision n°2023-_____/MESRI/SG/UNB/P
Portant nomination de Directeurs à
l'Université Nazi BONI

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE NAZI BONI



Visa DCMEF n° 158

12-2023

- Vu la Constitution ; -
- Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son modificatif le décret n°2023-00177/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ; -
- Vu le décret n°2023-0766/PRES-TRANS/PM du 25 juin 2023 portant remaniement du Gouvernement ; -
- Vu le décret n°2022-996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ; -
- Vu le décret n°2023-0504/PRES-TRANS/PM/MESRI du 3 mai 2023 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ; -
- Vu la loi n°13/2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'Orientation de l'Education ;
- Vu la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règle de création des catégories d'établissement public ;
- Vu la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016 ; -
- Vu le décret n°2019-0435/PRES/PM/MESRSI/MFPTPS/MINEFID/MS du 9 mai 2019 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants

- hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'enseignant à temps plein et d'ingénieur de recherche ;
- Vu le décret n°97-254/PRES/PM/MESSRS du 23 mai 1997 portant création de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu le décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 9 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics à caractère, culturel et technique ;
- Vu le décret n°2017-1044/PRES/MESRSI/MINEFID du 07 novembre 2017 portant changement de dénomination de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu le décret n°2018-140/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Université Nazi BONI ;
- Vu le décret n°2022-0869/PRES-TRANS/PM/MESRSI du 03 octobre décembre 2022 portant nomination du Président de l'Université Nazi BONI ;
- Vu la décision n°2019-000029/MESRSI/SG/UNB/P du 2 avril 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité à l'Université Nazi BONI.

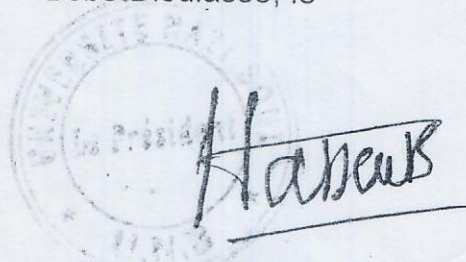
DECIDE

Article 1 : Monsieur **KOAMA Clément**, matricule **49 975 U**, Enseignant-chercheur est nommé cumulativement Directeur de l'Assurance Qualité (DAQ) et de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) à l'Université Nazi BONI.

Article 2 : Monsieur **GANAME Abdou-Salam**, matricule **43 892 Z**, Enseignant est nommé Directeur de la Presse universitaire de l'Université Nazi BONI.

Article 3 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Bobo-Dioulasso, le 29 NOV 2023



Pr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de L'Etalon